



CGT Educ'Action Nantes

UNION REGIONALE DES SYNDICATS DE L'EDUCATION NATIONALE
Maison des syndicats, place de la gare de l'état, 44276 NANTES
✉ cgteduc-nantes@orange.fr

Nantes, le 14 mars 2019

À
Madame la cheffe de la DIPATE
Madame la cheffe de la DIPATE 4
4 rue de la Houssinière, BP 72616
44326 NANTES Cedex 03

Objet : Questions pour la CCP des non-titulaires ATSS

Madame la cheffe de la DIPATE, Madame la cheffe de service DIPATE 4,

Dans le cadre de la Commission Consultative Paritaire des non titulaires ATSS, nous vous remercions de nous apporter les éléments suivants :

- Une évolution décennale du nombre de vacataires en ETP et en personne physique, en complément des éléments déjà fournis pour les contractuels, cette demande faisant suite à l'audience du 21 novembre 2018.
- Les grilles de rémunération des personnels contractuels actualisées par catégorie et fonction compte-tenu de la revalorisation du SMIC au 1er janvier 2019
- Le bilan social des personnels GRETA et CFA.
- La mise en place d'une nouvelle grille de rémunération pour les assistants sociaux contractuels, compte-tenu du changement de catégorie des assistants sociaux titulaires à compter du 1er février 2019.

Veuillez agréer, Mesdames, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour l'URSEN-CGT de l'académie de Nantes
Céline Franco et Barbara Fouché, élues à la CCP non-titulaires ATSS